

Carantec

N°3
JUILLET 2022

LE MAGAZINE DE LA VILLE
DE CARANTEC

GRAND ANGLE

À PARTAGER

PLACE AUX FESTIVITÉS

P.18

À SUIVRE

Le Phare
de la Lande

P.07

À EXPLORER

Le réveil
du Kelenn

P.9

À PRÉSERVER

Les sentiers
côtiers

P.14



ÉDITO

Chères Carantécoises, Chers Carantécois,

Après deux années fortement chahutées par la crise sanitaire, Carantec s'apprête à renouer avec le temps d'avant, celui où personne n'avait entendu parler de la Covid-19 et où les étés carantécois redoublaient d'intensité festive, sportive et culturelle ! Depuis lors, les associations ont serré les coudes pour renaître. C'est ainsi qu'elles offrent de très nombreuses animations pendant tout l'été 2022. À titre d'exemples, en juillet, nous retrouverons la journée vintage organisée par Aïrs de fête, vous pourrez participer au concours couleurs de Bretagne et admirer les œuvres exposées grâce à l'association du Salon des arts. En août, le traditionnel moules-frites ouvrira les festivités. Vous pourrez assister à de nombreux concerts à l'église, dans les cafés, au Kelenn où nous avons installé un grand barnum au cas où le mauvais temps voudrait jouer le trouble-fête !

Les amateurs de voile et de bateaux apprécieront les nombreuses régates qui se dérouleront sur notre magnifique plan d'eau et, particulièrement, le centenaire du Cormorans et son championnat de France.

N'oubliez pas les soirées Transat du mardi, le festival place aux mômes les jeudis et les feux d'artifice du 13 juillet et du 14 août.

Dans le même temps, la Ville de Carantec poursuit ses projets. Vous allez découvrir dans ce magazine l'esquisse de la nouvelle salle du Kelenn. Nous invitons chacun et chacune d'entre vous à participer aux nombreuses animations organisées en juillet par les deux architectes de la PAF (programmation active du Finistère).

Merci à toutes les associations carantécoises et à l'ensemble de leurs membres bénévoles pour la belle saison qui se dessine !

Je vous souhaite un très bel été !

Nicole SÉGALEN-HAMON,
Maire

Karantegadez, Karantegad ker

Goude daou vloavezh trubuilhet gant enkadenn ar yec'hed eman ker Karanteg o tostaat adarre ouzh gwechall pa ne oa ket tamm kaoz ebet eus ar c'hovid 19 ha pa oa splann an hanv e Karanteg leun a festoù, sportoù ha sevenadur !

Abaoe o deus savet o fenn ar c'hevredigezhioù skoaz-ouzh-skoaz evit dont war wel en dro.

Setu ma vez kinniget ganto darvoudoù nevez penn-da-benn en hanvezh man. Da skouer e vo kavet en dro devezh «vintage» aozet gant «Doareoù Fest» tu vo deoc'h kemer perzh e kenstrivadeg «Livou ar vras» hag eslammin ouzh an oberennou diskouezet e Salons an Arzou.

Kroget vo e miz Eost evel boaz gant ar festoù gant ar pred meskl fritez.

Abadennoù e leizh a vo kinniget deoc'h en iliz, en ostalerioù, er C'helenn e lec'h ez eus bet savet un deitenn vras e ken kaz e vefe fall an amzer.

Evit ar re a vourr ar bigi ha bageal e vo aozet re-gataoù niverus war hor bae kaer ha dreist pep tra deiz-ha-bloaz kant bloaz «Ar Morvrini» gant Kam-pionad Bro C'hall.

Arabat deoc'h ankounac'haat ivez an nozvezhoù Transat dlozh ar meurzh festival «Avel d'ar vu-gale» hag an abadenñ Tan ha Kurun d'an 13 a viz Gouere ha d'ar 14 a viz Eost.

En hevelep koulz e ya ker Karanteg war raok gant he raktresoù : kavet e vo ganeoc'h er c'hanadig man damdresadenn sal nevez ar C'helenn.

Kinnig a reomp da bep hini ac'hanoc'h da gemer perzh en darvoudoù linnet e miz Gouere gant an daou di savour er Rop (Roll oberiant Penn ar Bed), Trugarez da holl kevredigezhioù Karanteg ha d'o izili a goul vat evit ar c'houlz amzer da zont.

Hanvezh kaer deoc'h !

Nicole SÉGALEN-HAMON,
an Itron Maer

Traduit par Bernerz Tangi

SOMMAIRE

04

À REVOIR

08

À FEUILLETER

06

À SUIVRE

La sauvegarde
du Phare de la Lande

LE RÉVEIL
DU KELENN

Le calendrier de la phase 1
Un espace à vivre,
durablement
PAF* à Carantec
4 questions à Jean-François
Maded, architecte

À EXPLORER

14

À PRÉSERVER

Sentiers côtiers,
un patrimoine à protéger
Les bienfaits du jardin partagé
Les premiers enseignements
de la Charte de l'Arbre
Retour en images
sur les aménagements de Calot

22

EXPRESSION ÉLUS

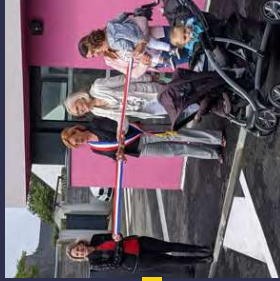
23

À NOTER

Directrice de publication : Nicole Ségalen-Hamon
Photos et illustrations : Ville de Carantec,
Cité de l'Architecture & du Patrimoine, Brest-
Cité de l'Architecture & du Patrimoine, Paris, 201
Conception et mise en page : D'une idée l'autre
Impression : Clotire Imprimeurs
Imprimé sur papier recyclé
Distribution : Ville de Carantec
Tirage : 3 000 exemplaires
GRAND ANGLE - CARANTEC
BP 14 - 29660 Carantec
T 02 98 67 00 30 - F 02 98 67 07 44
secretariat@ville-carantec.com
www.ville-carantec.com

LA MAM

Inauguration de la Maison des Assistantes Maternelles qui s'est déroulée le 22 juin en présence de Elisabeth Sevenier-Muller, sous-préfète, d'Anne Catherine Lucas, vice-présidente à Morlaix Communauté et de Brigitte Mel, conseillère communautaire déléguée.



P'TIT ESSOR BRETON

À la veille de la course d'Élite Nationale dont l'arrivée était programmée à Carantec, une parade, avec la participation des écoles et du Conseil municipal des enfants, a réuni une centaine d'enfants de la commune le mercredi 4 mai. Du Casino à la Mairie en passant par l'Église, les enfants âgés entre 5 et 9 ans ont roulé plus de 3 km sous un beau soleil.



ARBRE DU CLOUËT

La première phase du projet d'aménagement du parking du Clouët autour du Cypres de Lambert est terminée. Une partie des plantations a été réalisée tout comme le tracé des places de parking qui permettent l'accès aux familles en dépose minute, aux personnes en situation de handicap ainsi qu'au personnel du service enfance. La deuxième phase débutera en septembre avec la conception du mobilier pour une livraison sur site début 2023.

LA BONNE ÉCHAPPÉE

Arrivée de la « La Bonne échappée » le samedi 18 juin au Kelenm. Cette association, portée par « La Vie en rose », a parcouru plus de 2 750 km à travers la France à la rencontre de centaines d'adolescents pour donner l'envie de bouger et lutter contre la sédentarité. Un grand bravo aux coureurs et organisateurs pour cette première édition qui en appelle d'autres.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Une belle réussite pour cet événement initié par la mairie et co/organisé avec Air de Fêtes et les associations culturelles carantecoises Carantec Culture et l'Association artistique de Carantec. Une programmation éclectique entre jazz, pop rock et musique du monde. De retour au jardin du verger, professionnels et amateurs ont enchanté un public heureux de retrouver les origines de la fête de la musique créée par Jacques Lang il y a 40 ans. Un événement musical et familial à inscrire dans le temps !



NETTOYAGE ESTRAN

L'opération de nettoyage de l'estran de l'île Callot, organisée par le Surfshop Glazsea s'est déroulée le dimanche 12 juin. Cette opération, à laquelle 19 personnes ont participé, a permis de ramasser un grand nombre de « petite » déchets et de retirer de l'estran, les derniers déchets lourds connus. Les déchets ont été triés. Les recyclables et les déchets divers ont été placés dans les conteneurs poubelles de l'île. Les gravats, morceaux de verre et petits morceaux de ferraille ont été évacués de l'île.



ACCUEIL DES CAMPING-CARS

Pour des vacances de longues durées ou des sorties courtes, des déplacements de plusieurs centaines de kilomètres ou très proches du domicile pour passer une soirée face au soleil couchant, le camping-car a de nombreux inconditionnels.

Le spectre de ses adeptes est large et il est indéniable que les camping-caristes participent activement à la vie économique des lieux visités lors de leurs étapes.

Les camping-cars sont soit un véhicule de catégorie M1 conduit avec un permis B lorsque leur poids est inférieur à 3,5 tonnes, soit un poids lourd pour un poids supérieur. Ils peuvent stationner au même titre que les autres véhicules de la catégorie à laquelle ils sont rattachés. Toutefois la dernière jurisprudence retient certains critères pour justifier l'interdiction ou la limitation de stationnement des camping-cars notamment la notion d'habitabilité, l'impact visuel, la protection des sites (littoral), le manque de places de stationnement dans la commune.

Carantec peut entrer dans certaines des catégories sus-citées d'autant plus que son attrait touristique entraîne une sur-fréquentation sur certaines périodes.

La mairie soucieuse du bien-être des résidents, des estivants, camping-caristes ou non, travaille à améliorer à la fois l'accueil des camping-caristes et la cohabitation de tous. Les rues étroites et sinueuses du quartier du Port sont interdites aux camping-cars ainsi que le stationnement sur le parking du Clouët.

Une aire de stationnement de 15 places est dédiée aux camping-cars au Kelenenn. La durée de stationnement est limitée à 24 heures. Ce n'est pas une aire de service, les camping-caristes ne peuvent donc pas sortir tables et chaises et doivent se contenter de stationner pendant la période autorisée. Une aire d'accueil existe au Menevier avec borne de distribution d'eau. ●

CHANTIER FORUM : LES RAISONS DU RETARD

Après un arrêt de chantier lié à la Covid et à l'interdiction du projet de l'Office de tourisme, les travaux relatifs au forum ont repris le 19 juillet 2021. La fin du chantier était alors programmée pour l'été 2022.

Le 9 novembre 2021, le maître d'œuvre SABA Architectes a relevé de nombreux problèmes dans la mise en œuvre des ouvrages exécutés par l'entreprise de gros œuvre ProBatBreizh, notamment en ce qui concerne :

- La mise en sécurité du chantier
- La non-conformité de l'ouvrage

Suite à ce constat, et malgré de nombreuses sollicitations, l'entreprise ProBatBreizh n'a plus réalisé aucune prestation et a abandonné le chantier. Le 18 février 2022 et le 27 avril 2022 deux constats d'huissier ont acté l'abandon de chantier.

Une procédure de résiliation de marché a été engagée. Cette action contentieuse va permettre une relance de marché public. Les travaux devraient reprendre avant la fin 2022 pour une livraison en 2023.

La municipalité tient à remercier très sincèrement les membres de l'association des Amis du musée pour leur patience et leur grande compréhension face à ces impondérables qui retardent l'ouverture attendue du musée. ●



PATRIMOINE

LA SAUVEGARDE DU PHARE DE LA LANDE

Fin mai, avec le soutien des Phares et Balises, la municipalité a déposé un dossier auprès du ministère de la Mer pour demander une aide à la réhabilitation du Phare de la Lande en gîte insolite.

Au-delà de l'hébergement, le projet s'inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine maritime, de découverte touristique, de point d'étape pour les randonneurs et de mise en valeur du jardin comme un lieu d'exposition culturelle.

Le phare est actuellement dans un état dégradé depuis le départ, il y a un peu plus de 3 ans, des derniers gardiens de phare,

la restauration de ce site emblématique de Carantec et de la baie doit également permettre d'assurer sa mission première qui est la signalisation maritime. Ce phare mis en fonction en 1845, situé sur les hauteurs de la Baie de Morlaix, sert avec l'île Louët à sécuriser la rade. Il a cette particularité d'être l'un des phares les plus hauts en terre (87 mètres au-dessus du niveau de la mer). ●



MARIE-CLAUDE BIZIEN
ET HENRIETTE APPÉRÉ,
RIVERAINES

UN PEU D'HISTOIRE...

Témoignage d'Henriette Appéré, voisine du Phare de la Lande

Arrivée à Landanet à l'âge de 4 ans, j'ai eu la chance de vivre ma jeunesse au pied du phare avec des souvenirs innombrables.

En 1944, ce phare a été occupé par l'armée allemande, les soldats étaient pour la plupart des militaires alsaciens, respectueux du voisinage. Ils nous offraient du pain que l'on trouvait un peu aigre, mais que l'on dégustait avec grand plaisir car à cette époque cet aliment de base était rare.

Puis les choses devinrent très angoissantes au début des années 1945. Un jour, nous avons reçu l'ordre de nous mettre à l'abri car les Allemands allaient faire sauter la tour du phare. Nous sommes tous partis nous réfugier dans le bois du Froot. Quand nous sommes rentrés au logis, notre Phare de la Lande était aveugle, il n'y avait plus d'éclats lumineux sur la Baie de Morlaix.

Vinrent d'autres jours d'effroi avec les raids de l'aviation qui pilonnaient les destroyers allemands ancrés dans la baie. Les obus touchaient le ras de la toiture de notre maison et du phare.

La paix, revenue et le phare réparé, celui-ci a repris sa fonction première. Nous avons connu successivement les gardiens : MM. Pinsec, Guido, Guilhaud, qui sont devenus nos voisins et aussi des amis.

Quand il y avait de l'orage notre maman nous disait : « N'ajez pas peur, le phare possède un paratonnerre, vous n'avez rien à craindre ». En oui ! le phare sécurise aussi en terre.

Ma plus grande joie, c'est d'être venue en retraite dans la maison de mon enfance avec tous ces souvenirs, mais je suis un peu triste de voir ce monument sans âme. Ce phare est connu au-delà de l'hexagone, car il est sur le parcours du GR34 dont l'itinéraire est très emprunté des randonneurs tout au long de l'année. Il mérite d'être réhabilité.

Je tiens à remercier Mme Bizioz d'avoir lancé une pétition pour la sauvegarde du phare, avec le succès que l'on sait. Nous espérons que cela aboutira à faire revivre cet endroit si pittoresque.



PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

DEUX AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

Comme tous les étés, la commune de Carantec bénéficiera en juillet et août de la présence de deux agents de surveillance de la voie publique. Cette année, une formation « stationnement - verbalisation », leur sera dispensée par deux militaires de l'unité de gendarmerie de Taulé. Ces militaires seront leurs référents sur le terrain. Il sera demandé entre autres missions aux deux ASVP d'assurer une surveillance particulière sur le respect des nouvelles règles de stationnement établies par la municipalité pour les camping-cars, ainsi que sur la divagation des chiens sur les plages.



L'emplacement des défibrillateurs

L'arrêt cardiaque soudain, ou mort subite cardiaque, est responsable de près de 50 000 décès par an en France. Face à ces risques d'accidents, l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe augmente considérablement les chances de survie de la victime en arrêt cardiorespiratoire. C'est pourquoi la commune a installé 8

OÙ LES TROUVER ?

Mairie
Stade du Menejer
Salle de sport Maurice Gujomard
Base nautique
École de Callot
Église
Pen Al Lann (Ets Berder)



ACCUEIL D'UN DÉTACHEMENT DE GENDARMES MOBILES

Les gendarmes prendront leur quartier d'été en mairie le 16 juillet jusqu'à la fin août. Ils assureront leur mission de surveillance générale et de prévention de la délinquance en renfort des unités déjà en place. Leur rayon d'intervention s'étend de Morlaix à Roscoff, jusqu'à Plouescat. Ils interviennent de jour comme de nuit.



COMMERCANTS

OUVERTURE DE DEUX BOUTIQUES ÉPHÉMÈRES POUR LA SAISON 2022

FAROUCHE LE DRESSING, SECOND HAND SHOP

Située dans l'ancien syndicat d'initiative, place du Général de Gaulle, Caroline Tanguy est installée depuis trois ans à Carantec, rue Pasteur, spécialisée dans la vente de vêtements femmes et adolescents de seconde main. Du 1^{er} juillet au 31 août.

LA CABANE, 10 RUE DU MARÉCHAL FOCH

Isabelle Colomb, présente en 2021 à l'ancien syndicat d'initiative, propose des objets de curiosité, des articles de mode et des accessoires. Jusqu'au 27 août.



FORUM ASSOCIATION

Le Forum des associations se tiendra le samedi 3 septembre de 9 h à 13 h au chapiteau du Kelenn

DOSSIER

LE RÉVEIL DU KELENN

Construite par l'architecte Le Lann en 1979, la salle du Kelenn a connu différents projets de transformation qui n'ont jamais été concrétisés. Avec l'aide du CAUE et d'une programmation active, la municipalité est en mesure de présenter un avant-projet de réhabilitation proposé par l'architecte Jean-François Madec.

UN ESPACE À VIVRE, DURABLEMENT

La salle du Kelleenn, désaffectée depuis 2011, présente aujourd'hui des dégradations importantes, en particulier au niveau de la toiture. Cette situation d'urgence a conduit la commune de Carantec à lancer en 2021 le projet de rénovation de ce bâtiment, avec le concours du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Finistère (CAUE 29). Cet organisme, qui dépend du Conseil Départemental, a proposé d'accompagner la commune dans cette démarche de réhabilitation de cet espace.



Redonner vie à un bâtiment emblématique de Carantec

Une seconde phase, à plus long terme, prévoit la mise en place d'équipements modulables à l'intérieur de la halle en fonction des besoins définis dans le cadre de la programmation active démarrée au printemps 2022.

Ce travail de pré-étude a aussi permis de finaliser l'appel d'offres pour la sélection d'un maître d'œuvre en charge de la phase 1. C'est M. Jean-François Madec, architecte à Briec, qui a été retenu. Son avant-projet a été adopté lors du conseil municipal du 24 mai 2022.

UN PROJET ÉPURÉ

Tout en s'inscrivant dans la démarche du CAUE, l'architecte propose une approche moins minimaliste, avec un équilibrage différent entre la phase 1 et la phase 2, afin d'optimiser le projet, tout en conservant son coût global.

Avec le CAUE, l'idée était d'aller légèrement au-delà d'un « projet de toit » vers la réalisation d'une halle, permettant de l'ouvrir au public. Il s'agit de « sauver » ce bâtiment

emblématique de Carantec, bénéficiant d'une situation exceptionnelle. Ce projet de halle concernait uniquement la grande salle, avec une révision de la couverture ardoises sur la façade nord, une réfection de la couverture shingle au Sud-Est, plus quelques travaux sur le sol, les pignons et les menuiseries extérieures.

L'esquisse présentée par Jean-François Madec dépasse cette ambition initiale.



COÛT PRÉVISIONNEL DU PROJET DE RÉNOVATION DE LA SALLE DU KELENN

Montant des travaux : 1 140 000 € HT

MAÎTRISE D'ŒUVRE :	SUBVENTIONS ATTENDUES :
175 000 € HT	État : 150 000 €
(honoraires architecte, diagnostics, bureaux d'études et de contrôle)	Région Bretagne : 150 000 €
	Département du Finistère : 100 000 €
	Morlaix Communauté : 100 000 €

En proposant une augmentation du périmètre des travaux, il intègre au projet une partie de l'ancien espace vestiaires, avec la création d'un guichet d'accueil du public, de sanitaires et de locaux de stockage.

L'architecte propose aussi un projet aux lignes très épurées, avec un niveau de finitions plus poussé.

Un travail important est mené sur l'éclairage naturel de la salle : suppression des lanternes sur le toit ouverture des pignons avec de grandes surfaces translucides.

L'augmentation actuelle et continue des prix des matériaux penche aussi en faveur d'une anticipation de certains travaux.

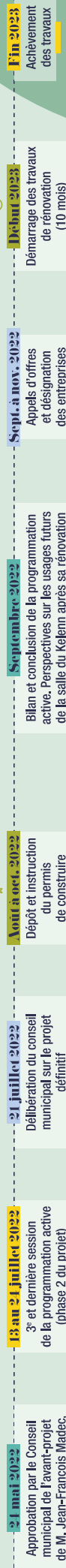
Un projet aux lignes très épurées avec un niveau de finitions plus poussé.

UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Enfin, la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur la partie supérieure du toit exposé au Sud-Ouest vient d'être validée techniquement et économiquement par le Saef (Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère). Sous réserve de l'accord définitif du Comité territorial de cet organisme, celui-ci prendrait en charge l'investissement et la maintenance de ce toit productif, en se rémunérant sur la revente de l'électricité injectée dans le réseau. Plus de 500 m² de toiture seraient ainsi équipés pour une production annuelle attendue de 113 MW/h, soit la consommation moyenne de plus de 20 maisons.

Pour la commune, cette installation permettra d'abonder les subventions auprès de nos différents partenaires institutionnels, mais surtout de contribuer, dans une démarche d'excellence environnementale, à la production d'énergie renouvelable.

LE CALENDRIER DE LA PHASE 1



PAF* À CARANTEC

UNE RÉSIDENCE POUR

IMAGINER LE FUTUR

DE LA SALLE DU KELENN,

Une résidence de programmation active, c'est vivre sur le territoire pour le comprendre, aller à la rencontre et proposer des moments de réflexion et de travail. C'est aussi une opportunité pour agir et essayer, une bonne occasion pour créer des situations de rencontres et de mises en action ! Depuis mars 2022, la commune de Carantec accueille deux architectes de l'amicale - architecture et territoire : Maddalena Pomaro et Virginie Terrolin. Pendant six semaines (répétées en trois sessions de deux semaines), elles vivent et travaillent sur la commune pour préciser la suite de la rénovation de la salle de Kelenn (phase 2 des travaux). Une fois renouée, quels usages pourrait-elle accueillir ? Quelles améliorations ou quels aménagements faudrait-il prévoir pour la deuxième phase de travaux ?

AU PROGRAMME

Exposition casquée :

avant le début des travaux de rénovation, venez profiter d'une ultime visite publique de la salle où seront présentées les pistes pour le futur de la salle du Kelenn.

Le banquet du Kelenn :

un repas convivial à partager ensemble, en collaboration avec le chef étoilé local Nicolas Carro et la Brasserie graphique. Repas pour 120 personnes, sur réservation à l'accueil de la Mairie de Carantec (dépôt de 10 €/pers par chèque à l'ordre de "l'amicale architecture et territoire" ou espèces).

+ D'INFOS

Facebook : pafcarantec
Tumblr : pafcarantec
salut.lamitale@gmail.com

DATES À RETENIR

Le vendredi 22 juillet 2022, de 17h à 23h : exposition casquée et banquet du Kelenn

Le samedi 23 juillet 2022, de 14h à 17h : exposition casquée.



VUE DE L'ENTRÉE
DU KELENN



4 QUESTIONS À JEAN-FRANÇOIS MADEC

ARCHITECTE

Jean-François Madec est diplômé de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette en 2007. En 2018, il fonde son agence en Bretagne. L'atelier est Lauréat des Albums des Jeunes Architectes et Paysagiste (AJAP) décerné par le ministère de la Culture et du prix 40under40 décerné par le Centre européen d'architecture.

SUITE À VOTRE DIAGNOSTIC, QUELS SONT, SELON VOUS, LES ATOUTS DU BÂTIMENT EXISTANT ?

Les principaux atouts sont les suivants :

- La position sur le site du Kelenn dans un secteur proche du littoral où il serait aujourd'hui difficile de construire un bâtiment de cette envergure.
- La volumétrie simple de la construction qui rappelle les toitures bipente caractéristiques des constructions bretonnes et permet une intégration harmonieuse de la construction dans le grand paysage qui l'accueille.
- Le grand volume intérieur, protégé de la pluie et du vent, qui est propice à l'installation d'événements de grande envergure, mais qui peut également être subdivisé afin de proposer des surfaces en adéquation avec les activités futures à accueillir.

D'un point de vue plus technique le diagnostic à permis de constater un bon état global de la charpente qui, malgré les entrées d'eau, n'a été dégradé que très localement. Par ailleurs, les parties maçonnées sont elles aussi de bonne facture. Ces principaux éléments constituent un support permettant une rénovation efficace de l'édifice.

POURQUOI AVOIR PRIVILÉGIÉ LA LUMIÈRE NATURELLE EN SUPPRIMANT LES ÉCLAIRAGES ZÉNITHAUX ET EN OUVRANT LES PIGNONS ?

La couverture et les pignons de la halle nécessitent une réflexion complète. Nous avons pris le parti de supprimer les percements en toiture afin

de simplifier l'écriture architecturale du bâtiment et de permettre l'installation sur le rampant Sud-Ouest de panneaux photovoltaïques. Une étude est actuellement en cours avec le Sdef à ce sujet.

VOUS PROPOSEZ DES GRANDES PORTES COCHÈRES DE FORME ARRONDIE DE PART ET D'AUTRE DU BÂTIMENT. EST-CE POUR « CASSER » LE CÔTÉ RECTILIGNE DU BÂTIMENT ?

Les grandes portes cochères qui sont proposées sur chacun des deux pignons invitent symboliquement les usagers à entrer dans le bâtiment et à s'approprier ce lieu mis à leur disposition par la municipalité. Elles permettent également de faire accéder des véhicules de type poids lourds à l'intérieur de la salle, facilitant ainsi l'installation de mobilier, d'équipements scénographiques, de décors... Le choix de cette forme cintrée facilite enfin l'intégration de ces grandes ouvertures au sein de façades résultant de la géométrie des deux toitures couvrant la halle.

QUELS SERONT LES USAGES AFFECTÉS À CETTE SALLE ?

Les travaux engagés en phase 1 ne préjugent en rien des usages futurs. Ils permettent simplement une réhabilitation complète de la halle et des locaux servants permettant son fonctionnement (accueil, sanitaires, locaux techniques) Des surfaces complémentaires seront réhabilitées en phase 2 et pourront accueillir des fonctionnalités spécifiques qui restent à choisir.



SENTIERS CÔTIERS, UN PATRIMOINE À PROTÉGER

Se balader en toute sécurité sur les sentiers côtiers exige une vigilance accrue de la part des collectivités en charge de ce secteur.

La quinzaine de kilomètres de sentiers communaux offre un panorama exceptionnel : du Phare de la Lande à la Grande Grève, en passant par la Chaise du Curé ou la Pointe du Cosmeur.

Tout au long de l'année, les services techniques entretiennent ces sentiers afin qu'ils soient toujours accessibles et puissent garantir les points de vue sur la Baie de Morlaix : Entre 3 et 5 passages de fauche par an sont réalisés sur les sentiers. Nous assurons également le bon écoulement des eaux de ruissellement du sentier. Cela représente environ 560 heures de travail par an. L'entretien du mobilier (notamment les bancs et les poubelles) représente, lui, environ 140 heures de travail par an.

Malheureusement, l'érosion gagne en plusieurs endroits menaçant la continuité du GR34. Cela impose aux collectivités de s'adapter et de réaliser des aménagements parfois contraignants :

TY NOD ▶ LE ROCH GLAZ

Depuis de nombreux mois, le sentier est fermé obligeant les randonneurs à remonter par la rue de Ty Nod, la départementale, puis la rue du Roch Glaz. Cette partie du GR34 a subi de nombreux phénomènes d'érosion et a mis à mal les ouvrages (embarcadements, garde-corps). Afin de restaurer le passage, une procédure de modification du tracé de la servitude est en cours, laquelle pourra prendre encore des mois.



TAHITI PLAGE ACCÈS OUEST

L'accès au public de « Tahiti plage » par l'escalier entre les pointes du Cosmeur et de Pen al Lann a été définitivement fermé. Après plusieurs éboulements, principalement en raison du ruissellement, l'accès devenait trop dangereux pour les promeneurs. La plage de Tahiti reste accessible par la pointe de Pen al Lann.

PORSPOL ▶ LA CHAISE DU CURÉ

Peu visible en marchant, le trait de côte recule pourtant rapidement sur cette falaise meuble. Ce site fait l'objet d'un suivi du risque érosion par Morlaix Communauté dans le cadre de l'observatoire Osiris (Observatoire intégré des risques côtiers d'érosion submersion).

Depuis cinquante ans, environ 30 km² de terre ont disparu en France à la suite du recul du trait de côte. Une ordonnance et un décret publiés au Journal officiel en avril 2022 instaurent des mesures de prévention dans des communes qui pourraient être touchées par l'accentuation de ce phénomène dans les années à venir. Notre commune vient d'être inscrite dans les 126 villes françaises qui bénéficieront en priorité d'outils pour lutter contre l'érosion côtière. Concrètement, les maires devront réaliser des cartes du risque de recul du littoral à 30 ans et 100 ans financées à 80 % par l'État. Cartes qui serviront de base à de nouvelles règles d'aménagement du territoire. Préable indispensable aux aménagements à réaliser.

LES BIENFAITS DU JARDIN PARTAGÉ

Le jardin partagé de Carantec a ouvert ses portes ! Ses ambitions sont nombreuses : offrir un extérieur à ceux qui n'en ont pas, proposer des espaces de rencontre, partager des activités de plein air, permettre à des personnes isolées de retrouver du lien social, éduquer les enfants des écoles à la biodiversité...

POUR QUI ?

Mis à disposition par la commune, ce jardin est destiné à tous : nul besoin de savoir jardiner pour en faire partie. Le jardinage s'apprend lors d'ateliers réalisés par les jardiniers du service Jardins/Espaces Publics les vendredis après-midi ou par l'échange avec des jardiniers plus expérimentés. Le grand public est invité à y entrer lorsqu'un bénévolat est présent et à l'occasion d'animations qui y seront prochainement organisées.

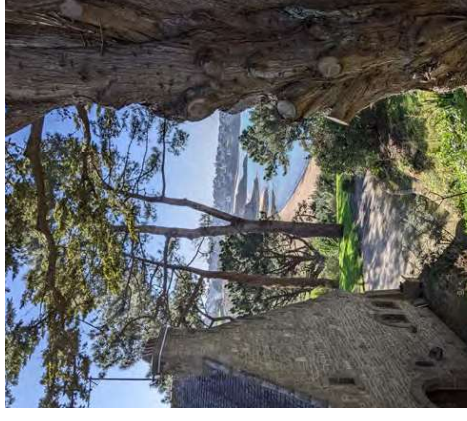
ON Y FAIT QUOI ?

Le jardin est équipé d'une serre, d'un cabanon pour stocker outils et graines, de bacs de compostage et de récupérateurs d'eau de pluie. Les participants y cultivent en toute convivialité radis, tomates, haricots, courgettes, etc. en prohibant l'usage des pesticides et en expérimentant des techniques de paillage, de compost, des plantations d'engrais verts...

COMMENT Y PARTICIPER ?

Chacun peut participer au jardin partagé. C'est un lieu de libertés, chacun y vient quand il veut, quand il peut et le temps qui lui convient.

C'est la mise en commun des idées, des compétences, des envies, des besoins et des savoirs qui fait vivre ce projet à taille humaine.



LES PREMIERS ENSEIGNEMENTS DE LA CHARTE DE L'ARBRE

Depuis le lancement de la Charte de l'arbre en mars 2022, près de 4 000 arbres, haies et boisements ont été identifiés sur l'ensemble du territoire.

Ce travail réalisé par Mickaël Jézégou, expert en arboriculture ornementale et fin connaisseur des arbres anciens, permet déjà de faire ressortir quelques singularités carantécoises.

On observe : une grande diversité d'essences d'arbres majoritairement exotiques rapportées au cours de voyages en Méditerranée, en Amérique du Nord, en Afrique et en Asie. Parmi les essences d'arbres identitaires les pins de Monterey et les cyprès de Lambert se distinguent et marquent le paysage de front de mer. Quant au pin maritime, il s'impose à Pen al Lann.

Enfin, les cèdres de l'Atlas et de l'Himalaya, les palmiers de Chine et les phoenix des Canaries sont en grand nombre sur notre commune. Ce travail n'est pas terminé, une restitution complète du recensement sera présentée courant juillet.

RETOUR EN IMAGES SUR LES AMÉNAGEMENTS DE CALLOT

Plébiscitée pour son calme et sa beauté, l'île Callot attire de nombreux visiteurs. Elle fait partie des sites Natura 2000 de la Baie de Morlaix, dont la démarche vise à concilier les usages humains et la conservation à long terme du patrimoine naturel de la baie.

Callot se caractérise par la présence de nombreux espaces dunaires, milieux présentant de multiples intérêts qu'ils soient écologiques ou géologiques. Ils abritent une flore particulière, dont certaines espèces sont protégées comme le chardon

bleu, adapté aux embruns et à la sécheresse. En plus de leur fonction d'habitat pour de nombreuses espèces, les formations dunaires permettent également de protéger les terres et les infrastructures humaines. Les dunes forment une barrière

de protection contre l'érosion, grâce aux plantes de bords de mer comme le cakillier maritime, l'oyat, le panicaut petit time, qui vont s'installer petit à petit et dont les racines vont permettre au sable d'être retenu et de s'accumuler.

78 POTELETS
EN BOIS ONT ÉTÉ
INSTALLÉS POUR
PROTÉGER LA DUNE.



PROTÉGER L'ÎLE, UN IMPÉRATIF

Cependant la dune littorale est un milieu fragile. En perpétuel mouvement en fonction des humeurs de la mer et du vent, elle est aussi victime de phénomènes d'érosion par l'action de l'Homme : la flore est très sensible au piétinement. Cette problématique se pose de manière accrue à Callot, dont le trait de côte s'érode de jour en jour. Associé à une augmentation du niveau de la mer, ce phénomène laisse craindre dans les prochaines années une scission de l'île dans sa partie nord. Ces menaces nous rappellent quotidiennement à quel point cette île est fragile et que nous devons la préserver.

Pour cela, la municipalité a pris de nombreuses initiatives en concertation avec Gwladys Daudin, Chargée de mission Natura 2000, dont la mise en place par les services techniques de la commune de 78 potelets en bois au niveau du four à Goémon.

D'autres aménagements ont été réalisés plus récemment, comme l'installation de ganivelles (petites lattes de châtaigner) et de clôtures basses pour guider les promeneurs, en préservant la vue, et en évitant la détérioration de la dune. La ganivelle aide à la fixation du sable et à l'installation des oyats, afin de conserver et consolider la pente douce de la formation dunaire.

Quelques mois après ces modifications, de nombreuses améliorations sont déjà observables.

On peut ainsi remarquer un développement rapide des oyats dont les longues racines vont permettre de fixer le sable. La réussite de cette recolonisation rapide repose aussi sur une exposition favorable aux vents de nord-est de la plage favorisant l'accumulation et l'en-

graissement des dunes.

On note également une diminution rapide des zones de sable mobiles sans végétation. L'espèce pionnière *Tortula ruraliformis* (également appelée mousse des dunes) s'est développée et comble les vides. La végétation se densifie.



APRÈS

Ainsi, ces aménagements permettent de redynamiser le massif dunaire dans son fonctionnement naturel, et après quelques mois vous pouvez observer la nature reprendre lentement sa place pour entretenir ces écosystèmes.

AVANT



TRI DES DÉCHETS : QUELQUES CONSIGNES

Afin que l'environnement de tous soit préservé, il convient de rappeler quelques règles d'usage :

- pensez à bien **fermer vos sacs d'ordures ménagères** contenant notamment des restes de crustacés et autres déchets coquillés : cela permet de limiter la prolifération de mouches et des odeurs auprès du proche voisinage. **Les dépôts en vrac sont interdits dans les conteneurs d'ordures ménagères.**
- ne laissez rien après vous :
- les **grands cartons** sont à déposer en déchèterie. Vous pouvez aussi les déchirer et les déposer dans le conteneur dédié pour les emballages et les papiers (auto-collant jaune)
- lors de vos **dépôts de verre**, les capsules et bouchons sont à déposer avec les ordures ménagères. Quant aux couvercles en acier type pot de confiture, vous pouvez les déposer avec les emballages et papiers

Un aide-mémoire est disponible en mairie et reprend les principales consignes de tri (et les horaires des déchèteries).

Les ambassadeurs de tri de Morlaix Communauté sont également à votre écoute au numéro vert suivant :

0 800 130 132.

Un doute ?
Une question
sur le geste de tri ?





UN CONTE SUR UN TRANSAT

LE LUNDI • 19H

AU JARDIN DU VERGER

- 18 juillet : Véronique Pedrero "Histoires en besace"
- 25 juillet : Christèle Pimenta "Rage dedans"
- 1^{er} août : Sébastien Tenebaum "Contes en vadrouille"
- 8 août : Matéo Rollo "Les contes bourlingueurs"
- 22 août : Élisabeth Troesler "La baleine"

LES SOIRÉES TRANSAT

DU 14 JUILLET AU 25 AOÛT

Les Soirées Transat vous attendent à Carantec dans le Jardin du Verger ou sur les plages pour faire le plein d'émotions, de rires, de fêerie et de sensations au gré de contes, concerts, danse, cinéma plein air, arts vivants, théâtre de rue, marionnettes et animations sportives...

Les lundis, **contes sur un transat**
Les mardis, concerts pour les **soirées trans'arts**, les mercredis, **quittons nos transats** et les jeudis, **transats en famille** dans le cadre du festival Place aux mômes.

Tout un programme gratuit d'événements culturels et sportifs de qualité à l'image de notre station balnéaire trépidante. Alors, dépliez vos transats et installez-vous, ça commence !



+ D'INFOS

Office de tourisme de Carantec
02 98 67 00 43
carantec@tourisme-morlaix.bzh

QUITTONS NOS TRANSATS

LE MERCREDI • 18H

À LA PLAGE DU KELENN

- Inscription sur place
¼ d'heure avant
- 20 juillet : marche aquatique
 - 27 juillet : tournoi de beach volley
 - 3 août : tournoi de Molokki
 - 10 août : tournoi de beach volley
 - 17 août : marche aquatique
 - 24 août : tournoi de sandball

TRANSAT EN FAMILLE

PLACE AUX MÔMES »

LE JEUDI • 18H30

À LA PLAGE DU KELENN

Spectacles à partir de 3 ans

- 14 juillet: Astrolobi "Microbini"
- 21 juillet: Les Passes Stressées "Sucré salé"
- 28 juillet: Choupachoupa "La dernière danse de Monique"
- 4 août: Les Zinzins "Disco Z"
- 11 août: En corps en l'air "Sous le chantier la plage"
- 18 août: Deux à la Tâche "Crack up 2.0"
- 25 août: Les Balbuties "Les petits plats dans les grands"



LES CONCERTS

MARDIS TRANS'ARTS

LE MARDI • 20H30

AU JARDIN DU VERGER

- 19 juillet : concert de Hëlga et Fuzeta
- 26 juillet à 18 h : « Tous à callot ! » concert avec fanfare Pattes à caisse & Jokari Club (sur réservation à l'office de tourisme, départ en bateau grève blanche à 18h, retour à pied dès 22h20)
- 2 août : concert de Zogo & Cheap House suivi de DJ Set
- 9 août : concert de Patrice Langlois et Pierre-Yves Plat
- 16 août à 21 h 30 : Ciné plein air, projection du film Ponyo sur la falaise de Miyazaki



CHAMPIONNAT DE FRANCE ET CENTENAIRE DU CORMORAN

DU 17 AU 21 AOÛT

le Club Nautique de Carantec (CNC), à la demande de l'Association Nationale de la Classe Cormoran (ANCC), organise le 1^{er} championnat de France Cormoran.

Le Cormoran est issu du monotype de Carantec dessiné en 1922 par l'architecte Raillard. Loin de n'être qu'un esthétisme voilier patrimonial, le Cormoran est un voilier aux performances reconnues par les fins barreaux locaux.

L'ANCC souhaite donner un éclat particulier au rassemblement 2022, l'année du Centenaire et s'appuie sur le CNC et l'Amicale des Propriétaires de Cormoran de la Baie de Morlaix (APCBM)

pour accueillir les 17 et 18 août, en préalable du Championnat, tous les Cormorans, régatiers et non-régatiers pour un raid côtier et permettre ainsi de voir naviguer de conserve les anciens et modernes.

Ces 5 jours festifs exigent une logistique conséquente, plus de 80 bénévoles du CNC, de l'APCBM et de l'Entente Sportive Carantec-Henvic Football qui réalise le repas des équipages, sont mobilisés. Belle mutualisation du tissu associatif carantécois.



LES OPTIMISTS DE CARANTEC EN REGATES CET ÉTÉ

À l'issue de cette année prometteuse, les coureurs de Carantec vont flotter sur plusieurs plans d'eau nationaux et internationaux :

- DU 27 JUIN AU 7 JUILLET : Championnat du Monde 2022 à Bodrum en Turquie
- DU 9 AU 15 JUILLET : Championnat de France à Mauboussin
- DU 16 AU 20 JUILLET : Coupe internationale d'été (CIE) à Biscarrosse.
- DU 5 AU 11 AOÛT : Régates Open sur les plans d'eau du lac de Garde en Italie.

DU NOUVEAU

AU POINT DE LOCATION DE CARANTEC NAUTISME

Depuis plusieurs saisons, le point location (kajaks, paddles, catamarans...) de l'Association Carantec Nautisme connaît un succès grandissant. Pour accueillir les pratiquants dans les meilleures conditions, un nouveau local technique d'une surface de 30 m² a été implanté à proximité immédiate de la base nautique du Keleenn.

AUTRE NOUVEAUTÉ 2022 :

la location de vélos, essentiellement à assistance électrique, disponibles à la demi-journée, la journée ou la semaine avec un tarif dégressif.



+ D'INFOS

02 98 67 01 12
www.carantec-nautisme.com





L'ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE CARANTEC

Forte de 354 licenciés, l'association propose de nombreuses animations : un calendrier de compétitions locales et régionales, associant sponsors et joueurs. Toutes les semaines, l'AS organise aussi une rencontre féminine amicale. De même, les jeunes de l'école de golf se retrouvent également les mercredis et samedis pour leur cours, suivi d'un parcours accompagné sur le golf. Nous accueillons aussi toutes les personnes souhaitant s'initier à la pratique du golf.

Le matériel est gracieusement prêté. Le golf s'adresse à toutes et tous, sans distinction sociale : jeunes et moins jeunes. Venez jouer et découvrir le Golf de Carantec

Q + D'INFOS
: as.golfcarantec@gmail.com

LE TENNIS CLUB DES 2 BAIES

L'équipe du TC28 propose des stages pour jeunes et adultes en juillet et en août.

Le club organise de nombreuses animations via son équipe pédagogique, du Tournoi multi chances en catégories jeunes les 6 et 7 août aux tournois de beach tennis, sur la plage du Keleni !

Pour les fans de compétition, notre tournoi de 1^{re} catégorie aura lieu du 10 au 21 août pour clôturer la saison.

Pour ceux qui veulent profiter de nos terrains en terre battue traditionnelle, en résine ou en béton poreux, appelez le 02 98 78 32 42 ou l'Office de tourisme.

Q RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS
: tennis.carantec@gmail.com



LE MOT DES PLAISANCIERS

Le bureau de l'association a démenagé au centre de secours du Keleni, mis à notre disposition par la mairie pendant la période hivernale. Nous avons décidé d'y tenir une permanence tous les samedis de 14 heures à 16 heures pour vous accueillir.

En période estivale, lorsque les sauveteurs seront présents, nous tiendrons des permanences au PC course du centre nautique les lundis et vendredis de 10 heures à 12 heures.

Q RENSEIGNEMENTS
: pecheursplaisanciers.carantec@gmail.com
: 06 23 65 30 65.

LA MÉDIATHÈQUE

Voici enfin la saison estivale et les animations tant attendues. Entre les « Soirées Transat », les animations proposées par les associations et le panel d'activités qui s'offrent à tous, gageons que votre été sera placé sous le signe de la découverte et du plaisir. Nous sommes heureux de vous accueillir au la médiathèque pour que vous preniez le temps d'un moment de détente, satisfaire votre curiosité et effectuer de belles découvertes tant littéraires que musicales ou cinématographiques.

Depuis le mois d'avril, la médiathèque est adhérente de l'artothèque « Les Mougens du bord », située à la manufacture des tabacs, à Morlaix. C'est ainsi que nous exposons trois fois par an une sélection d'œuvres d'artistes sur nos cimaises.

Nous vous invitons à les découvrir. Nous avons également enrichi nos collections d'un fond de Manga. Plus de 50 séries sont désormais disponibles à la médiathèque.

Du côté des animations à venir, de beaux spectacles vous seront proposés et nous vous attendons dans le Jardin du verger.

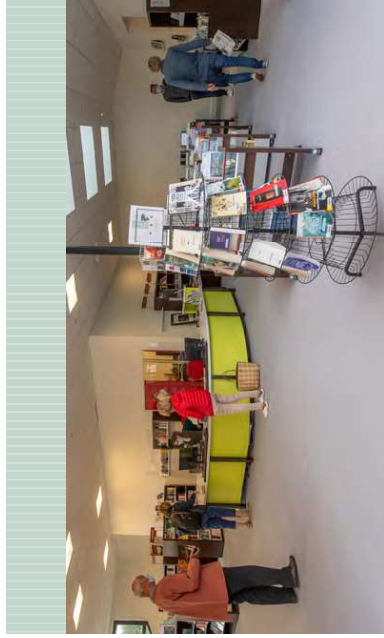
les lundis à 19 h à partir du 18 juillet pour savourer un moment autour d'un conte. Regardez le programme !

Si les rencontres autour des livres s'interrompent durant l'été, nous reprendrons les clubs de lecteurs romans et BD au mois de septembre ainsi que nos rendez-vous « English time » et « Bébés lecteurs ». Ces moments d'échange sont ouverts à tous.

D'ici là, profitez bien de votre été sous le soleil de Carantec ou d'ailleurs.

Q HORAIRES D'OUVERTURE

Nous vous accueillons du 4 juillet au 27 août, du lundi au samedi, de 10 h à 12 h 30 et de 17 h à 18 h 30.
Du 1^{er} septembre au 30 juin, les mardis mercredis et samedis, de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h, les jeudis de 10 h à 12 h.



LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

VENDREDI 16 SEPTEMBRE

La ville de Carantec propose deux animations dans le cadre des journées européennes du Patrimoine, en lien avec la thématique Patrimoine durable.

- Conférence « Les arbres remarquables en Bretagne » par Mickael Jézégou – Passionné et connaisseur des arbres anciens, il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur les arbres remarquables en Bretagne et dans le Finistère. Une conférence proposée par la ville de Carantec qui s'est engagée pour la protection et la valorisation du cadre végétal de la commune à travers l'élaboration d'une charte de l'arbre.

Q + D'INFOS

Rendez-vous le 16 septembre à 17 h au cinéma Étoile.
Durée de la conférence : 1 h 30.
À 21 h, un film en lien avec le patrimoine durable.
Événement gratuit

LE CINÉMA ÉTOILE

Le cinéma Étoile de Carantec s'adapte à la saison estivale. Ainsi les horaires d'été sont mis en place avec des séances sauf le mardi.

Les films proposés respecteront notre vocation Art et Essai et Patrimoine, mais nous intensifierons la projection de films pour le grand public et les jeunes.

Nous avons aussi sélectionné quelques événements :

- *Pinocchio*, film de Luigi Comencini qui sera accompagné d'une animation et d'une exposition d'objets en rapport avec le film.
- Hommage à Charles Vanel, suivi d'un témoignage de Gérard Chevalier, comédien et romancier.
- Hommage à Jacques Perrin, récemment disparu.

En lien avec la mairie de Carantec, et dans le cadre des journées européennes du patrimoine, nous proposerons le vendredi 16 septembre une conférence et un film sur le thème du patrimoine durable (article suivant).

D'autres moments forts sont à prévoir dans notre souci d'offrir à notre public et aux nombreux estivants une programmation variée et de qualité.

Q RENSEIGNEMENTS

: 09 72 98 20 57

En application de l'article L-2121-27-1 du CGCT,
cette page est destinée à la libre expression des élus
municipaux n'appartenant pas à la majorité.

Vous pouvez
nous joindre
par mail :
[pourcarantec@
gmail.com](mailto:pourcarantec@gmail.com)
ou sur la page
Facebook
Pour Carantec.

LE GROUPE « POUR CARANTEC »

AVENIR DU FORUM

Constat :

Gâchis financier/temporel : de 830 000 € HT à 1 194 000 € pour avoir voulu, par dogmatisme*, « revoir le projet initial » aux motifs successifs de mettre le musée à l'étage – ce qui n'était pas possible techniquement – puis d'y intégrer l'office de tourisme (OT) par effet d'opportunité. Quel sera le surcoût de la reprise des travaux après la relance du marché de gros œuvre ? ;

Gâchis esthétique : voilà deux ans que l'entrée de ville a été défigurée par l'amoncellement de poutrelles et autres matériaux en attente ;

Gâchis culturel : la fermeture du musée prive non seulement les Carantécois et les amateurs de nautisme de ses collections et... des rentrées financières correspondantes mais aussi les associations d'un cadre séant à leurs activités ;

Gâchis en ressources humaines : après avoir reproché à la municipalité sortante l'embauche d'un

demi-poste, un recrutement à temps complet de « médiateur culturel » est prévu alors même que la mutualisation du personnel avec l'OT devait en faire gagner un ;

Gâchis d'espace : l'adjonction de l'office de tourisme (117 m²) réduit la surface du musée au minimum de 30 m², correspondant à l'atelier-réserve.

Si le projet initial avait été respecté le musée serait ouvert depuis fin 2020, les salles « Île Verte et Île aux Dames » ainsi que l'espace supérieur (avec accès par ascenseur) seraient opérationnels. L'OT serait actif dans l'ancien musée et la médiathèque bénéficierait de la surface de l'ancien office de tourisme.

Voilà pourquoi, lors du conseil municipal du 24 mai 2022, nous avons voté contre le projet de donner à madame la Maire les pleins pouvoirs pour conduire la suite des travaux.

Avec la priorité donnée au Kelenn : à quand l'ouverture du Forum ?



RAPPEL

Nous assurons une permanence
en mairie tous les samedis
de 10 h 30 à 12 h.

Pierre SAUVAGE
& Nathalie QUESTEL, le 27 mai 2022
Cédric CLEGUER & Timothée
de BARRIGUE de MONTVALLON,
le 04 juin 2022
Marc JOURDREN & Marine CARIOU,
le 04 juin 2022



NAISSANCES

Timéo de KERGARIOU,
le 19 décembre 2021
Antoine GUEGUEN,
le 11 janvier 2022

Rose MAUGUEN, le 02 février 2022
Féodor DELAVENNE,
le 07 février 2022

Théobaldine DÉZARD,
le 18 février 2022

Chelsea CORBEL BOREL,
le 04 mars 2022

Inès BELLEC, le 24 mars 2022

Hugo PETUAUD-LETANG,
le 15 avril 2022

Maël LOAEC GOASDOUÉ,
le 27 avril 2022

Maël BOUTTIER, le 15 mai 2022



MARIAGES

Louis le GALL & Elodie ARNAL,
le 04 décembre 2021
Marc GUEGUEN & Aurélie GRALL,
le 16 avril 2022

À NOTER

ÉTAT CIVIL

Christophe LINTAMF, le 10 février 2022
Annick JACOB,
épouse LE GAC, le 19 février 2022
Jean-Michel LECOCCQ,
le 12 février 2022
Annie CAROFF,
épouse MESCAM, le 17 février 2022
Georges LE BRETON,
le 21 février 2022
Marie Gabrielle KERMARREC,
veuve PERSON, le 28 février 2022
Marie Thérèse LE GOASDUFF,
veuve HÉLÉOUE, le 28 février 2022
Marie Brigitte de KERMEGUY,
épouse MERLAND de CHAILLÉ,
le 03 mars 2022
Monique ABHERVÉ,
veuve COURAL, le 07 mars 2022
Jacqueline CHARPENTIER,
veuve TIRFOIN, le 14 mars 2022
Marie-Hélène BRENAUT,
épouse FEY, le 18 mars 2022
Yvonne CRÉAC'H,
épouse L'HOUR, le 19 mars 2022
Yvette MÜLLER,
veuve GRÉAUME, le 25 mars 2022
Xavier HUÉL, le 29 mars 2022
Jacqueline LE MOIGNE,
veuve LE VERGE, le 02 avril 2022
Brigitte LEFORT, le 04 avril 2022
Yves de RODELLEC du PORZIC,
le 05 avril 2022
Sylvain CORMIER, le 10 avril 2022
Olivier CREAC'H, le 16 avril 2022
André LE MENN, le 20 avril 2022
André EDERN, le 30 avril 2022
Marie LE BLAIS,
veuve RENARD, le 30 avril 2022
Anne LE TUAL,
veuve LE DIUZET, le 05 mai 2022
Pierre GONTIER, le 10 mai 2022
Jacques DANTEC, le 18 mai 2022
Maryvonne TERRIER,
veuve CHOQUER, le 21 mai 2022
Maurice YAOUANCK, le 30 mai 2022
Dominique FORESTIER,
le 10 juin 2022

DÉCÈS

Gabrielle LE MOALIGOU veuve
POULIQUEN, le 02 novembre 2021

Joëlle HELLARD,
veuve FUSTEC, le 11 novembre 2021

Bertrand FLOCH,
le 23 novembre 2021

Jean SÉGALEN, le 02 décembre 2021

Nicole TOUS, veuve MAUDIRE,
le 06 décembre 2021

Jeannine LE ROUX,
veuve KERRIEN, le 06 décembre 2021

Hervé CLÉRIS, le 14 décembre 2021

Paul LOUSSOT, le 16 décembre 2021

Joseph KÉRIVEN,
le 28 décembre 2021

Renée COSTE,
épouse HELLES, le 29 décembre 2021

Kathleen BOISELLE, épouse LECOCCQ,
le 29 décembre 2021

Daniel MARTIN, le 03 janvier 2022

Gérard BUSSON, le 02 janvier 2022

Isabelle PELTIER, le 06 janvier 2022

Odette MIGNOT,
veuve CASTEL, le 12 janvier 2022

Michelle JAOUEN,
veuve LE CLOAREC, le 26 janvier 2022

Nicole QUÉMÈNER,
veuve MERRET, le 04 février 2022

* CR CM du 26/11/2020 - ** CR CM du 23/07/2020



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

17 ET 18 SEPTEMBRE 2022